



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73798

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la rébellion du monde de la santé contre le projet de loi de réforme du monde médical. Tous les syndicats médicaux sont opposés au texte du ministère de la santé et ont fait la grève jusqu'à la fin 2014. 63 % des citoyens sont d'accord avec leur mouvement de grève. Gérard Bapt, rapporteur général (PS) du projet de loi de financement de la sécurité sociale, lui-même le dit « on ne peut pas mener une réforme du système de soins contre les médecins ». M. le député demande à la ministre si les élus du peuple n'oublient pas hélas trop souvent qu'être élu ne délivre pas un blanc-seing à la majorité mais que la loi doit être conforme à l'intérêt commun et à l'assentiment du peuple. Il lui demande si cette proposition de loi correspond à cette double nécessité démocratique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73798

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 824

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)